



La deuxième gare, après son achèvement. Une marquise, non prévue au projet initial de 1902, a été ajoutée. Au premier plan, rampe particulière pour les piétons remplacée par un escalier.

IVR11_20029101160XA

Date de prise de vue : 2002

(c) Région Île-de-France (reproduction) ; (c) ADAGP
communication libre, reproduction soumise à autorisation (reproduction)